



Limite de zone

Espace boisé classé (art L 113-1 du code de l'urbanisme)

Bâtiment remarquable

Secteur de continuité écologique

Secteur de protection de la ressource en eau

Secteur à risque d'instabilité de terrain

Réseau hydrographique (mares, plans d'eau, cours d'eau)



VAUX-SUR-LUNAIN

Commune du Département de Seine et Marne

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Territoire
Échelle 1/7500e

APPROBATION

16 février 2016

